

Contrebande de tabac

Coup de filet de la DGSN à Alger et Blida et réseau criminel transfrontalier démantelé

P03

LE CARREFOUR Le journal du citoyen 24ème année D'ALGERIE

N°7047 - LUNDI 02 DECEMBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Méditerranée durable et Économie bleue
«PrésERVER la biodiversité
marine pour
les générations futures»

P04

Le réseau routier algérien fort de plus de 141.000 kilomètres d'ouvrages d'art et de tunnels

«Les **acquis** de l'Algérie indépendante»



Le secrétaire général de l'Association routière algérienne (ARAL), Ali Chekroune, estime que le réseau routier algérien, fort de plus de 141.000 kilomètres, répond aux ambitions de la mobilité et de l'économie nationale. Intervenant, ce dimanche à l'émission «l'Invité du jour» de la chaîne 3 de la Radio algérienne, M. Chekroune a rappelé que «l'Algérie dispose également d'ouvrages d'art, de tunnels et de réseaux autoroutiers conséquents», soulignant que «ce sont tous des acquis de l'Algérie indépendante».

Lire en page 03

ORAN P07

CHU Oran

70 cas de cancer de la prostate lors de «Novembre Bleu»

Fawzi Tebboune annonce à partir d'Oran

**Recrutement de près de 16.000 enseignants
d'éducation physique**

Journées de l'enfant pour l'éducation interactive «Khotwatek»

Plus de 15.000 visiteurs à la 3ème édition



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Education

Saâdaoui rencontre les responsables des organisations des parents d'élèves

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a rencontré, samedi à Alger au siège du ministère, les présidents des organisations nationales agréées des parents d'élèves, à l'occasion de sa nouvelle mission à la tête du secteur. Il s'agit de la présidente de la Fédération nationale des parents d'élèves, Djamilia Khiar, du président de l'Association nationale des parents d'élèves, Ahmed Khaled, et du président de l'Union nationale des parents d'élèves, Hamid Saadi. Dans une déclaration à la presse, le ministre a affirmé que les associations des parents d'élèves sont considérées comme un "allié" pour le ministère afin d'écouter leurs préoccupations se rapportant aux élèves et à toutes les questions les concernant". A cette occasion, M. Saâdaoui a appelé les directeurs des wilayas de l'éducation à "ouvrir les portes" aux organisations syndicales des travailleurs de l'éducation et aux associations agréées des parents d'élèves, afin d'écouter leurs préoccupations, rappelant les instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant l'"impérative coordination efficace avec les organisations des parents d'élèves".

29ème Sommet du partenariat 2024

Zitouni prend part aux travaux à New Delhi

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, prendra part aux travaux du 29ème Sommet du partenariat 2024, qui se tiendra les 2 et 3 décembre prochain à New Delhi (Inde), a indiqué samedi un communiqué du ministère. "Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, entamera, à partir de dimanche 1er décembre 2024, une visite en République de l'Inde pour prendre part à la 29ème édition du Sommet du par-

nariat 2024, prévue les 2 et 3 décembre à New Delhi (Inde)", lit-on dans le communiqué. Organisé par la Confédération indienne de l'industrie (Confederation of Indian Industry - CII), en collaboration avec le Département de la promotion de l'industrie et du commerce intérieur (DPIIT) relevant du ministère indien du Commerce et de l'Industrie, le sommet constitue une plateforme de premier plan pour l'échange d'expertises, notamment en matière de coopération et d'investissement, précise la même source.

Décès de l'ancien journaliste d'El Djoumhuria Mohamed Salah

Le ministre de la Communication présente ses condoléances

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a présenté ses condoléances suite au décès de l'ancien journaliste du quotidien El Djoumhuria, Mohamed Salah, décédé samedi à l'âge de 81 ans. "C'est avec une profonde affliction et une grande tristesse que le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a appris la nouvelle de la disparition de l'ancien journaliste du quotidien El Djoumhuria, Mohamed Salah, décédé samedi", a écrit le ministre dans son message de condoléances. "Le défunt a eu une carrière médiatique pionnière remontant aux années 1970,

où il a contribué, aux côtés de la première génération, à encadrer une presse nationale reconnue pour son leadership et sa contribution à la formation de l'opinion publique. Il a occupé plusieurs postes médiatiques de 1970 à 1997, année où il est admis à la retraite", a poursuivi M. Meziane. En cette douloureuse épreuve, le ministre adresse "ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille du défunt et au quotidien El Djoumhuria, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de prêter patience et réconfort aux siens".

Justice

Le ministre reçoit les présidents de l'UNOA et des organisations régionales

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjema, a reçu, samedi au siège du ministère, le président de l'Union nationale des ordres des avocats (UNOA), Me Ibrahim Tairi, ainsi que les présidents des organisations régionales, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre qui s'est déroulée en présence de cadres du ministère, a été tenue dans le cadre d'une visite de courtoisie et de présentation des félicitations au ministre pour la confiance que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en le nommant ministre de la Justice, garde des sceaux, précise le communiqué. A cette occasion, "le ministre a passé en revue avec ses invités certaines questions liées à la coordination avec le barreau dans l'intérêt général pour une justice de qualité, affirmant l'importance d'organiser une prochaine rencontre pour discuter de toutes les questions pertinentes", conclut le communiqué.

SG du RND

Appel aux forces vives du pays à faire face aux tentatives ciblant l'Algérie

Le Secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Mustapha Yahi, a appelé, samedi à Alger, toutes les forces vives du pays à "faire front uni et à contrer avec force toutes les tentatives ciblant l'Algérie". "Le RND appelle ses partenaires sociaux, les associations de la société civile, les organisations des droits de l'Homme et les médias à faire front uni et à contrer avec force toutes les tentatives visant à porter atteinte à l'Algérie, à ternir son image à l'étranger et à retourner l'opinion publique française et internationale contre elle, sous prétexte de violation des droits de l'homme et de la liberté d'opinion et d'expression", a souligné M. Yahi lors

d'une conférence du parti sur la politique française à l'égard de l'Algérie. Qualifiant de "malveillante" la récente campagne médiatique menée récemment par certains politiques extrémistes et des médias français, M. Yahi a précisé que cette campagne "est orchestrée par des lobbies connus pour leur hostilité envers l'Algérie, à l'instar de personnalités de l'extrême droite, de lobbies sionistes et des parties du Makhzen, qui prétendent défendre les écrivains et la liberté d'expression". "L'Algérie est un pays indépendant avec des institutions constitutionnelles juridiques et judiciaires, qui respecte les lois, les droits et les libertés", a-t-il soutenu.

Création de l'Académie arabe d'allergologie et d'immunologie clinique

Le président de l'Académie algérienne d'allergologie et d'immunologie clinique (AAAIC) Reda Djidjik a annoncé vendredi à Alger la création de l'Académie arabe d'allergologie et d'immunologie clinique, qui sera présidée pendant deux ans par l'Algérie. Dans une allocution à l'ouverture des travaux du 8e Congrès national de l'AAAIC, en présence de spécialistes algériens et étrangers, le Professeur Djidjik a indiqué que "le premier congrès de l'Académie arabe d'allergologie et d'immunologie clinique sera organisé en Algérie en septembre 2025", sou-

ignant qu'il sera une occasion "d'échanger les expertises et les expériences en matière d'allergologie et d'immunologie". Concernant le 8e Congrès national de l'AAAIC, placé sous le thème "L'allergie au fil des temps, l'immunologie à travers les âges", le représentant du ministère de la Santé, le directeur général des structures hospitalières au ministère, Pr Elias Rehal, a salué la tenue de cette rencontre qui constitue un espace "d'échange d'expériences et d'expertises entre les spécialistes en allergologie et immunologie, venus des quatre coins du monde".

Le réseau routier algérien fort de plus de 141.000 kilomètres, d'ouvrages d'art et de tunnels

«Les acquis de l'Algérie indépendante»

Par B.Kamel

Pourquoi la route est si prisée en Algérie qu'on a tendance à comparer le pays à un véritable océan sur terre? Il est bien entendu que la route reste le mode de transport le plus dominant en Afrique et en Algérie particulièrement, étant un vecteur important pour booster l'économie via le transport interurbain et le transport inter-états de marchandises. Mais qu'est-ce qui a amené l'Algérie à accorder tant d'intérêt et tant d'argent dans ses routes? Tout comme pour les autres modes de transport, le pays a mis le paquet dans les routes. Cela se justifie essentiellement par la pluralité des routes nationales, de wilayas et communales. Ensuite, parce que le pays a lancé le défi de pénétrer et d'interconnecter ses zones d'ombre, ses douars et villages les plus confinés de l'Algérie profonde afin de rapprocher les populations, abolir les différences géo-territoriales et lever toutes les contraintes de développement, selon le concept « l'Algérie pour tous ».

Le pays a beaucoup investi dans son réseau routier pour des raisons évidentes liées à l'étendue de sa superficie, à la croissance démographique et urbaine mais aussi à la diversité de ses territoires du Nord au Sud et de l'Ouest à l'Est. Le réseau routier algérien, long de 141.000 km, a, de quoi, faire envier beaucoup de pays développés au monde comme la France qui en compte plus de 21.000 km, même si on consent à admettre que les territoires de ce pays ne sont pas aussi vastes et immenses qu'en Algérie. L'investissement lourd consenti par l'Etat algérien, dans le domaine des routes et des infrastructures routières, est unique. La perception de l'Algérie, de l'importance que revêt son réseau routier national, est tout d'abord « stratégique ». Le réseau routier national tel qu'il est réalisé

actuellement, selon les normes exigées, met en plus au diapason les nouvelles exigences de l'économie nationale et lève les disparités entre les régions. Une économie qui ne tient pas compte seulement des trois autres modes de transport, à savoir la mer, l'air ou encore le train. L'explication dans ce regain d'investissement dans la route se trouve également dans la volonté des pouvoirs publics de tutelle de raccorder toutes les villes de l'intérieur à celles du sud du pays et parfois aux villes frontalières des pays voisins, en ce qui concerne, par exemple, le transport de voyageurs et de marchandises. Un aspect sur lequel a misé l'Algérie, ces vingt dernières années, pour redynamiser et revitaliser une économie routière dépendante à plus de 80 % du mode interurbain et inter-wilayas pour ce qui est du transport de voyageurs et de marchandises dont les minerais et les hydrocarbures. Le secrétaire général de l'Association routière algérienne (ARAL), Ali Chekroune, estime que le réseau routier algérien, fort de plus de 141.000 kilomètres, répond aux ambitions de la mobilité et de l'économie nationale. Intervenant, ce dimanche à l'émission «l'Invité du jour» de la chaîne 3 de la Radio algérienne, M. Chekroune a rappelé que «l'Algérie dispose également d'ouvrages d'art, de tunnels et de réseaux autoroutiers conséquents», soulignant que «ce sont tous des acquis de l'Algérie indépendante». Aux yeux de cet expert, «ce réseau s'étend, aujourd'hui, jusqu'aux frontières des pays voisins grâce à l'autoroute Est-Ouest et la transsaharienne, avec un réseau de 9.400 kilomètres bitumés et parsemés d'ouvrages d'art, de ponts suspendus et de tunnels qui répondent aux normes de la mobilité, de l'aisance des usagers et de la sécurité routière». Arguant que son Association constitue une force de proposition et qui intervient tant au

niveau des commissions scientifiques et techniques nationales, l'invité de la radio algérienne a expliqué que «ce réseau routier s'est adapté au capital touristique, économique, environnemental et culturel avec des tracés appropriés, protégeant à la fois la nature et tout l'écosystème qui l'entoure». Abordant le Grand-Sud, M. Chekroune a indiqué : «le réseau routier accompagne une dynamique économique importante, avec le développement de l'agriculture saharienne, les mines et l'énergie», soulignant qu'il y a des données techniques qu'il faudra respecter pour la durabilité de ce réseau, sachant que la densité du trafic dans le Grand-Sud est lourd». Selon lui, «les données météorologiques et les reliefs influent sensiblement sur l'état des routes, avec des dilatations et des contractions, ce qui provoque la fatigue du réseau. Du coup, on constate des fissures et des arrachements». Ce à quoi, M Chekroune plaide à l'adaptation du revêtement du réseau routier aux nouvelles technologies et aux nouvelles techniques de construction des routes et des ouvrages d'art, en prenant en compte la variabilité climatique. Concernant le volet lié au réseau routier avec la notion du développement durable, l'expert rappelle que «l'Algérie a ratifié la Convention-cadre 2023-2027 sur les 17 engagements du développement durable», citant d'autres conventions qui participent amplement à la réduction de l'empreinte carbone dans la réalisation des routes et des ouvrages d'art. Du reste, il dira que «les maisons cantonnières veillent sur la sécurité, la qualité, les dégradations des routes et bien d'autres aspects liés au réseau routier». L'objectif étant d'entretenir une moyenne de 10 % du réseau routier annuellement, il explique, à titre indicatif, que l'entretien d'un kilomètre coûte entre 14 et 26 millions de dinars, selon la nature des routes et des entretiens.

Institutions des secteurs de la Communication et de la Culture

Piliers du rayonnement intellectuel, civilisationnel et culturel en Algérie

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane a affirmé, samedi à Alger, que les institutions des secteurs de la Communication et de la Culture "constituent des piliers du rayonnement intellectuel, civilisationnel et culturel de l'Algérie, dans ses dimensions africaine, arabe, islamique et mondiale". Président aux côtés du ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, la cérémonie de signature de deux conventions de coopération entre l'Etablissement public de télévision (EPTV), le Théâtre national algérien (TNA) "Mahieddine-Bachtarzi" et le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), en présence du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said, le ministre de la Communication a souligné que la signature de ces accords "traduisent concrètement la nécessité de bâtir des ponts de partenariat et de coopération entre les institutions des secteurs de la Communication et de la

Culture", les qualifiant de "leviers pour le développement et la promotion du patrimoine culturel et artistique puisé dans l'héritage civilisationnel riche, authentique et millénaire de la nation algérienne".

Le ministre a souligné l'importance de ce partenariat entre les deux secteurs, qualifié de "de mission sensible et de message noble" nécessitant des efforts concertés des secteurs de la communication et de la culture, en ligne avec les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, étant donné que le rayonnement intellectuel, civilisationnel et artistique de la nation est un élément fondamental du poids de l'Etat et de son influence, ainsi qu'un pilier de sa sécurité dans un sens global". M. Meziane s'est dit ravi de présider, aux côtés de M. Ballalou et du conseiller du président de la République, cette cérémonie de signature de ces deux conventions "importantes" entre l'EPTV, le TNA "Mahieddine-Bachtarzi" et le CADC. Le ministre de la Communi-

cation a également salué cette initiative "comme étape importante dans le renforcement de la coopération et du partenariat entre les institutions des deux secteurs", car elle "jette les bases d'une coopération étendue et plus riche pour soutenir et promouvoir la production cinématographique et théâtrale algérienne, ancienne et contemporaine. Cette démarche vise également à mieux faire connaître ces œuvres au grand public, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays". Il a appelé la corporation des médias et de la culture "à œuvrer dans ce sens, à même de renforcer la coopération au service de la culture, de la pensée, de l'art et de l'esthétique contribuant ainsi à enrichir ce patrimoine dans un pays aussi beau que riche". Ces conventions ont été signées par le DG de l'EPTV, M. Mohamed Baghali, et le DG du CADC, M. Zineddine Arkab, ainsi que le DG du TNA "Mahieddine-Bachtarzi", M. Mohamed Yahiaoui, en présence de directeurs de médias publics et des artistes.

Point de Vue

Par A. Benabdellah

Jalildz62@gmail.com

Le dialogue: meilleur moyen pour résoudre les conflits

«Allez vers Pharaon: il s'est vraiment rebellé. Puis, parlez-lui gentiment. Peut-être se rappellera-t-il ou [Me] craindra-t-il? Sourate Taha/ Coran

Le dialogue est l'aspect principal d'un comportement civilisé. Pourquoi? Parce que le cas contraire n'est autre que la violence et les solutions conflictuelles. J'accepte le dialogue parce que je refuse le recours à la violence. L'on avait déjà dit, je crois, que le dialogue, c'est la guerre qui est menée, autrement. C'est-à-dire, pacifiquement, en faisant usage des idées pour convaincre, au lieu de faire recours aux armes. Le dialogue en principe, devrait être appris dans les établissements scolaires et universitaires, comme faisant partie de l'éducation civique, dispensée à l'enfant scolarisé ainsi qu'à l'étudiant qui est censé être un jour un cadre, un homme politique, un négociant ou gestionnaire. Il aura toujours besoin de mener des dialogues avec des adversaires ennemis ou des amis partenaires. Le dialogue est plus exigé en politique notamment, en politique intérieure. Il est très prisé dans les relations entre le pouvoir politique et l'ensemble des citoyens de l'Etat. Également entre les partis politiques et les courants idéologiques qui se trouvent parfois extrêmement, en opposition, les uns face aux autres. Cet aspect de la politique est une réalité vécue chez nous, pratiquement, quand l'on passe de l'extrémisme religieux à l'extrémisme laïc-communiste. Là où il n'y a pas le moindre petit point d'intersection commun. Au cours de la décennie des années de braise, le recours à la force et à la violence avait, rappelle-ton, et malheureusement, supplantié le recours au dialogue. Nous aurions pu éviter tous les massacres perpétrés injustement contre des Algériens qui étaient, bêtement, tués par d'autres Algériens. La leçon a été retenue lors du grand hirak de 2019 où le changement a eu lieu, sans qu'une goutte de sang n'ait été versée. Pourtant, les ennemis de l'Algérie avaient mis les mains et les pieds afin que le hirak qui a duré plus d'une année, soit transformé en une guerre civile. Donc, il faudrait d'abord vulgariser la culture du dialogue parmi le peuple et par la même occasion, établir des supports ou des institutions pour le dialogue. Notre «jeune» démocratie souffre toujours de quelques insuffisances. Cependant, nous ne sommes pas un Etat dictatorial, comme le prétendait sur les plateaux des TV de l'hexagone, l'agent des services français, Siffoufi. En France, il y a une démocratie des partis, mais il y a effectivement, «une dictature des loges» pour reprendre le terme de Me Emile Petit.

Contrebande de tabac

Coup de filet de la DGSN à Blida et réseau criminel transfrontalier démantelé

Dans le cadre d'une opération de grande envergure menée par le Service central de lutte contre le crime organisé (SCLCO), les forces de l'ordre ont démantelé un réseau criminel transfrontalier, composé de six membres, spécialisé dans le trafic de tabac étranger et le blanchiment d'argent. Ce réseau, dont les activités s'étendaient à plusieurs wilayas du pays, a été mis hors d'état de nuire grâce à une intervention efficace menée la semaine dernière. Selon un communiqué rendu public, ce dimanche, par la direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), l'opération a été déclenchée suite à des renseignements faisant état d'une préparation en cours pour le transport et la distribution de quantités considérables de produits du tabac de fabrication étrangère. À la suite d'une série de recherches opérationnelles, les enquêteurs ont localisé les entrepôts secrets où étaient stockées les marchandises illégales, conduisant à l'arrestation des suspects en flagrant délit dans deux entrepôts situés dans les wilayas de Blida et d'Alger.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Trump s'attaque au BRICS !

Le président américain élu, Donald Trump, a adressé un avertissement sans équivoque aux pays des BRICS, ce week-end: toute initiative visant à remettre en cause la suprématie du dollar sera lourdement sanctionnée. Sur son réseau social Truth Social, le magnat républicain a déclaré qu'il envisageait d'imposer des tarifs douaniers de 100 % sur les importations en provenance de ces économies émergentes si elles tentaient de lancer une monnaie alternative pour rivaliser avec le dollar. «Nous réclamons un engagement de la part de ces pays sur le fait qu'ils ne créeront pas une nouvelle devise BRICS ni ne soutiendront aucune autre devise pour remplacer le puissant dollar américain sinon ils subiront des droits de douane de 100% et doivent s'attendre à dire au revoir à la perspective de vendre dans la magnifique économie américaine», a écrit le président américain élu sur son réseau Truth Social. «Ils peuvent essayer de trouver un autre 'pigeon'. Il n'y a aucune chance que les BRICS remplacent le dollar dans le commerce international et tout pays qui essaie de le faire, devrait dire au revoir à l'Amérique», a-t-il ajouté. Les BRICS cherchent à réduire leur dépendance au dollar pour instaurer un ordre international plus multipolaire. Bien que l'idée d'une monnaie commune soit discutée, sa réalisation reste lointaine en raison des défis liés à la souveraineté monétaire. Lors du Sommet d'octobre dernier, les dirigeants ont jugé les conditions insuffisantes pour lancer une telle devise. Les menaces de Donald Trump soulignent la détermination des États-Unis à protéger la suprématie du dollar, un instrument clé de leur influence mondiale. Les BRICS et d'autres pays cherchent à réduire leur dépendance au dollar pour échapper à l'influence américaine, mais le processus de dédollarisation reste complexe. Malgré un déclin relatif, le dollar domine encore les réserves de change mondiales et le commerce international. Face à ces défis, Donald Trump a réaffirmé sa volonté de défendre la suprématie du dollar, menaçant de sanctions économiques. Ainsi, bien qu'un monde «post-dollar» semble envisageable à terme, le chemin reste semé d'obstacles.

Assurances risques commerciaux-Pays de l'OCI**L'AG annuelle de l'Union Aman se tiendra ce dimanche à Alger**

La 14ème Assemblée générale annuelle de l'Union des assureurs et réassureurs de risques commerciaux et non commerciaux des pays de l'Organisation de la coopération islamique (Aman) se tiendra du 1er au 3 décembre prochain à Alger, et examinera notamment les stratégies visant à stimuler l'assurance-crédit et les échanges commerciaux, afin de favoriser l'intégration économique régionale, indique l'union dans un communiqué. Cette assemblée, qui sera accueillie par la Société algérienne d'assurance et de garantie à l'exportation (Cagex) "servira également de plateforme d'échange de connaissances, de développement de partenariats et d'exploration de nouvelles opportunités pour améliorer la gestion des risques et les services d'assurance dans la région", note la même source ajoutant qu'il s'agira pour les participants de délibérer particulièrement sur les moyens de promouvoir la coopération régionale pour la durabilité mondiale, sur le rôle de l'assurance-crédit dans la promotion des échanges commerciaux et la réalisation des ODD, et sur l'importance de l'information sur le crédit dans l'atténuation des risques et l'optimisation des recouvrements de crédits commerciaux. "Le rassemblement offre également aux participants l'occasion d'échanger avec des leaders du secteur, d'obtenir des informations sur les tendances actuelles du marché et les perspectives d'avenir, en plus d'explorer des solutions innovantes aux défis auxquels le secteur est confronté", selon le communiqué. "Nous sommes ravis d'accueillir la 14ème assemblée générale annuelle en Algérie.

Modernisation des Douanes, du Trésor, du Budget et des Impôts**Le SIGB vole à leur secours**

Par Nadira F.

La Direction générale des Douanes (DGD), la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité (DGTC), la Direction Générale du Budget (DGB) et la Direction générale des Impôts (DGI), sont dans la ligne de mire puisque, à la faveur des dispositions de la loi de Finances 2025, il sera désormais question de modernisation de leurs gestions caduques et obsolètes pour les mettre au diapason de la numérisation et ceci, grâce à une gestion des finances publiques, avec l'intégration du SIGB. Le SIGB, pivot dans la modernisation des finances publiques, constitue une réponse aux objectifs de renforcement de la discipline budgétaire, d'optimisation de l'utilisation des ressources publiques, d'amélioration de la transparence et d'efficacité des services publics ainsi que celui de l'amélioration du climat des affaires", rapporte le communiqué du ministère des Finances. En effet, le Département de Laaziz Fayed vient d'annoncer le lancement de la première phase de déploiement du Système Intégré de Gestion Budgétaire (SIGB) dans le cadre de l'amélioration et de la modernisation de la gestion des finances publiques. A cet effet et pour con-

crétiser cette donnée, une réunion stratégique, pour marquer le lancement de la première phase de déploiement de ce système, a été présidée, jeudi, par le ministre des Finances, au siège de son Département ministériel. Les équipes du ministère des Finances, appuyées par l'équipe du Projet d'appui à la gestion des finances publiques et à la mobilisation des ressources domestiques en Algérie (PAGFAL), ont présenté l'architecture technique de ce système. Celle-ci est "structurée autour d'une infrastructure avancée avec des serveurs certifiés, assurant des performances optimales et une sécurité renforcée pour les données financières". Le périmètre fonctionnel couvre les opérations de recettes (fiscales, douanières et domaniales) et de dépenses, intégrant toutes les phases d'exécution budgétaire: engagement, service fait, liquidation, mandatement et paiement. Aussi, une démonstration réelle du système et ses différentes fonctionnalités a été effectuée, illustrant son efficacité et sa précision dans l'exécution des transactions financières. Il permettra, notamment, une meilleure gestion des budgets publics, basée sur les droits constatés, une sécurisation des données financières face aux menaces de plus en

plus sophistiquées et enfin une intégration transparente entre les systèmes d'information, facilitant l'exécution des recettes et des dépenses publiques, ajoute la même source. Le ministère a fait savoir que le déploiement progressif du SIGB qui se fera sur plusieurs étapes, s'étendra à d'autres structures et ministères et d'autres Départements pour une gestion rigoureuse de leurs secteurs. Néanmoins, la première phase de déploiement du système portera sur l'intégration de toutes les régies du ministère des Finances, considéré comme secteur stratégique. Or, la seconde phase sera orientée sur l'extension du système aux ministères de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de l'Agriculture et des Travaux Publics. Enfin, la dernière phase consiste, quant à elle, à la généralisation complète à l'ensemble des administrations publiques, à horizon 2027. Il y a lieu de mettre en exergue l'importance du système SIGB car, selon le communiqué du Département de Fayed, "le SIGB a été hébergé sur le DATACENTER du ministère des Finances, une infrastructure moderne, certifiée TIER 3, garantissant une disponibilité élevée, une sécurité optimale et une évolutivité adaptée aux besoins croissants de l'administration".

Méditerranée durable et Économie bleue**«Préserver la biodiversité marine pour les générations futures»**

Par Nadira F.

Le Programme «Economie Bleue, Pêche et Aquaculture», financé par l'Union européenne en Algérie et dont le bénéficiaire est le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et de la Pêche, a organisé, avant-hier, à Alger, une conférence intitulée: «Vers une Méditerranée durable: préserver la biodiversité marine pour les générations futures». Cette rencontre s'est déroulée, à l'occasion de la Journée de la Méditerranée, célébrée sous le thème «La prochaine vague: construire un avenir commun». L'engagement de l'UE, du ministère de l'Agriculture et du développement rural et de la Pêche et du programme en faveur de la promotion de l'économie bleue en Algérie, a été souligné, lors de cet événement. L'objectif principal est de mobiliser divers acteurs du domaine

autour d'une vision commune qui vise à préserver la biodiversité marine, à bâtir un avenir durable pour les communautés côtières algériennes, tout en renforçant l'intégration de l'Algérie dans les dynamiques régionales de protection environnementale en Méditerranée. Cet événement a pour but également de sensibiliser le grand public à l'importance de la biodiversité marine dans le développement durable en Méditerranée et les impacts de l'activité humaine sur les écosystèmes marins, en mettant en avant les défis actuels et en favorisant l'échange de connaissances par le biais d'une collaboration efficace. Dans le premier panel sur «Les pratiques de pêche durable: mise en avant des méthodes respectueuses de l'environnement en Méditerranée», les intervenants ont discuté du potentiel de l'économie bleue pour un développement durable de la pêche en Algérie.

Naftal**42.000 transactions en e-paiement par mois**

Pas moins de 42.000 transactions en e-paiement par mois au niveau des stations-service Naftal, la Société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers. «Le nombre des paiements électroniques au niveau des stations-service Naftal a atteint près de 42.000 transactions par mois via cartes CIB et Edahabia», a déclaré à l'APS le directeur de l'E-paiement à Naftal, Adel Loualalen. Il a souligné que l'entreprise a réussi, dans le cadre de la convention signée avec la BEA en 2022, à assurer ce service dans toutes ses stations-service, ses centres de

version Sirghaz (GPL/c), ses centres lubrifiants, ses pneumatiques et ses showrooms. Dans le même sillage, le responsable a également souligné l'importance de la signature, le 29 octobre dernier, de l'avenant à la convention de partenariat entre Naftal et la BEA, visant à encourager les stations-service qui opèrent sous la bannière de Naftal (237 stations en gestion libre et 1.538 points de vente agréés) à offrir à leurs clients les services de l'e-paiement, en les équipant de TPE sous condition de détenir un compte bancaire BEA. En outre, Naftal prévoit de lancer un programme de fidélité

Ils ont abordé la manière dont les activités maritimes telles que la pêche durable, le tourisme et l'énergie marine renouvelable, peuvent être alignées sur la conservation de la biodiversité et la protection des écosystèmes marins. Le rôle crucial des pêcheurs dans la conservation marine et la gestion des ressources a été également débattu. Pour leur part, des représentants d'associations, intervenant au deuxième panel sur «la biodiversité marine en Algérie, défis, solutions et rôle de la société civile pour un avenir durable», ont examiné les menaces actuelles pesant sur les écosystèmes marins en Algérie, le rôle essentiel de la société civile et présenté leurs expériences pour protéger les écosystèmes ainsi que les bonnes pratiques pour y faire face, notamment en ce qui concerne les défis tels que la pollution, la surpêche et les espèces envahissantes.

pour inciter ses clients à utiliser l'e-paiement dans les stations-service, a indiqué Loualalen précisant que les clients accumulent, dans le cadre de ce programme, un certain nombre de points pour chaque transaction, ce qui leur permet de recevoir un cadeau ou un service gratuit tel qu'un lavage de voiture, ajoutant que ce projet est en phase de «maturité». Ces mesures, estime-t-il, devront contribuer à augmenter le nombre de transactions électroniques dans les stations-service, jugé «modeste» par rapport au grand nombre de cartes de paiement (environ 17 millions de cartes CIB/Edahabia).

Journée mondiale du sida

«Le combat contre le sida peut être gagné»

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a affirmé que le combat contre le sida "peut être gagné", appelant à "faire tomber les barrières qui empêchent les gens de recevoir des services vitaux". S'exprimant samedi soir dans un message à l'occasion de la Journée mondiale du sida, marquée chaque année le 1er décembre, Antonio Guterres, affirme qu'"il est possible de mettre fin d'ici à 2030 à la menace que fait peser le sida sur la santé publique". Mais pour y parvenir, il faut "faire tomber les barrières qui empêchent les gens de recevoir des services vitaux", a-t-il déclaré dans son message. Toutes les 25 secondes, une personne est infectée par le VIH dans le monde. Et un quart des personnes vivant avec le VIH, soit plus de neuf millions de personnes, n'ont pas accès à des traitements qui pourraient leur sauver la vie, selon l'ONU. Selon lui, la Journée mondiale du sida de cette année est

l'occasion de rappeler que "le combat contre le sida peut être gagné" si les dirigeants et dirigeantes adoptent une approche fondée sur les droits, de sorte que toutes et tous – en particulier les plus vulnérables – puissent bénéficier sans crainte des services dont ils ont besoin". Et de poursuivre: "la solidarité internationale et les droits humains sont à l'origine des progrès remarquables accomplis dans la lutte mondiale contre le VIH. Le sida peut être vaincu si les droits de chacun et chacune, partout dans le monde, sont protégés", a-t-il souligné. M. Guterres a invité par conséquent tous les dirigeants et dirigeantes à s'"inspirer du thème de cette année et à suivre le chemin des droits". De son côté, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a noté que bien que le nombre de nouvelles infections au VIH parmi les enfants et les adolescents ait sensiblement diminué au cours de la dernière décennie dans le monde, les adoles-

centes ont encore du mal à accéder à des services de prévention et de soutien adaptés, selon les dernières estimations disponibles. Si aucune action urgente n'est entreprise pour remédier à l'impact disproportionné du VIH sur les adolescentes et les jeunes femmes – en particulier en Afrique subsaharienne – les progrès durement acquis dans la lutte contre le VIH pourraient être réduits à néant, prévient l'UNICEF. A l'échelle mondiale, 96.000 filles et 41.000 garçons âgés de 15 à 19 ans ont été nouvellement infectés par le VIH en 2023, ce qui signifie que sept nouvelles infections sur dix chez les adolescents concernaient des filles. En 2023, 330 enfants âgés de 0 à 14 ans ont contracté le VIH chaque jour, selon les chiffres de l'ONU. Alors que 77% des adultes vivant avec le VIH ont accès à un traitement antirétroviral, seuls 57% des enfants âgés de 0 à 14 ans et 65% des adolescents âgés de 15 à 19 ans y ont accès.

Stations de dessalement

Pour améliorer substantiellement l'approvisionnement des citoyens

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a rappelé, samedi à El Tarf où il effectuait une visite de travail, que l'entrée en service, fin 2024, des stations de dessalement de l'eau de mer, en cours de réalisation à travers le littoral du pays, améliorera substantiellement l'alimentation de la population en eau potable. "La réalisation des stations de dessalement d'eau de mer à travers la bande côtière vise à augmenter la disponibilité de l'eau potable et à améliorer les prestations fournies aux citoyens", a souligné le ministre dans une déclaration à la presse sur le site de construction du réservoir d'eau principal d'une capacité de 50.000 m³, dans la commune du Lac des Oiseaux, dans le cadre du projet de réalisation de l'usine de dessalement de l'eau de mer de Koudiat Draouèche (commune de Berrihane). Il a précisé que les projets gérés par le secteur de l'hydraulique, pour le raccordement de ces stations aux réseaux d'adduction et de distribution d'eau sont en réalisation "avec une cadence accélérée", et que les systèmes

de transfert seront mis en service "parallèlement à l'entrée en exploitation des stations de dessalement dans les délais prévus, soit d'ici à la fin de l'année 2024". Rappelant que l'Etat a consacré d'énormes investissements au programme de dessalement, M. Derbal a ajouté que l'objectif de ces stations est d'assurer l'approvisionnement en eau potable des wilayas côtières ainsi que des wilayas situées dans un rayon de 150 km. "La construction d'usines de dessalement de l'eau de mer pour soutenir l'alimentation des citoyens en eau potable, dans un contexte marqué par le manque de précipitations en raison des conditions climatiques, est la meilleure option pour atteindre la sécurité de l'eau, car le dessalement constitue une source durable, contrairement aux ressources traditionnellement exploitées", a-t-il encore déclaré. Le ministre de l'Hydraulique a salué le rôle des entreprises publiques nationales chargées de la construction de ces stations, ainsi que des systèmes de transfert, soulignant que ces projets sont désor-

mais réalisés par des Algériens, ce qui renforce la souveraineté nationale, s'agissant de la sécurité de l'eau. Après avoir reçu des explications détaillées sur les étapes ayant jalonné la construction du réservoir d'eau principal, situé à une altitude de 200 m au-dessus du niveau de la mer, et où les travaux, achevés à 100%, n'attendent plus pour être réceptionnés, que les aménagements extérieurs, M. Derbal a instruit l'entreprise publique en charge des travaux, à l'effet de livrer le projet "au bout d'un délai de rigueur de 15 jours". Inspectant l'état d'avancement du projet relatif à la mise en place des conduites de transfert de l'eau dessalée, depuis la station de Koudiet Draouèche jusqu'au croisement de l'oued Mafragh, situé dans la zone d'El Battah (commune de Ben M'hidi), le long de la route nationale n° 184, M. Derbal a indiqué que la station de dessalement dispose de 38 réservoirs d'eau d'une capacité de plus de 400.000 m³, de 17 stations de pompage et de 600 km de canalisations de différents diamètres.

Direction générale de la Sûreté nationale

Badaoui souligne l'importance du renforcement de la communication avec les citoyens

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, a souligné samedi, dans la commune de Djemorah (35 km au Nord de Biskra) l'importance du renforcement des canaux de la communication avec les citoyens au niveau des structures d'accueil des diverses instances sécuritaires pour améliorer le service qui leur est présenté. Président en compagnie de cadres de la Sûreté et des autorités locales l'inauguration du siège de la Sûreté de daïra (15.000 habitants) et d'un hôtel de police dans cette même commune, le DGSN a indiqué qu'"outre le bon accueil des citoyens et leur orientation, il est impératif de tenir compte des avis des citoyens et des préoccupations qu'ils expriment

dans le cadre des actions de sondage effectuées par les services de la police et de les consigner afin de connaître les propositions de tous les citoyens sans exception". Avec les opérations de sensibilisation à l'importance de la contribution des citoyens au soutien des efforts de lutte contre les multiples formes de la criminalité, la collecte de tous ces avis permet d'évaluer les prestations assurées par tous les services et de proposer des solutions dans le cadre des efforts d'amélioration du service, a affirmé le même responsable. Au chef-lieu de wilaya, le DGSN a présidé l'inauguration du service inter-wilayas du matériel sur une superficie de plus de trois hectares qui est appelé à approvisionner 89 struc-

tures sécuritaires des wilayas de Biskra, d'El Oued, d'Ouled Djellal et d'El Mehaïr en matériel roulant, notamment. Il a également inspecté le projet de réalisation sur 7.000 m² d'un centre de repos familial de la police d'une capacité de 124 lits pour un coût total de 261 millions DA. Badaoui a également inauguré un nouveau siège de la police judiciaire dans la commune de Zeribet El Oued (80 k Est de Biskra) affirmant à l'occasion l'importance de cette institution dans la lutte contre la criminalité sous ses multiples formes, notamment la contrebande avant de clôturer sa visite dans cette wilaya par l'inauguration du siège de la 9ème Sûreté urbaine à la cité de la Zone ouest de la ville de Biskra destinée à 21.000 âmes de 10 quartiers.

Sécheresse

Salat El-istisqa accomplie à travers toutes les mosquées

Salat El-istisqa a été accomplie, samedi, à travers toutes les mosquées du pays, suite à la sécheresse qui a affecté la plupart des régions du pays. Cette prière, accomplie en deux unités de prières (Rak'ah) est une Sunna du Prophète Mohammed (QSSSL) qu'il recommande en cas de sécheresse. Les imams ont insisté dans leurs prêches, sur le devoir de remercier Allah Tout-Puissant pour toutes ses grâces, de l'adorer et de multiplier les invocations et les prières pour abreuver le pays et préserver la paix et la sécurité qui y règnent. Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs avait appelé dans un communiqué, à l'accomplissement de Salat El-istisqa, samedi à travers toutes les moquées du pays, "suite à la sécheresse qui a affecté la plupart des régions du pays et compte tenu des demandes pressantes des citoyens, et ce conformément à la Sunna du Prophète (QSSL)". Le ministère avait dans ce cadre appelé les fidèles à "se repentir auprès du Tout-Puissant, préserver les liens de parenté, multiplier les bonnes actions, donner l'aumône aux pauvres et aux nécessiteux, afin de répandre la miséricorde et la solidarité sociale parmi les gens".

Accidents de la circulation

09 morts et 359 blessés en 48 heures

Neuf personnes sont décédées et 359 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus en 48 heures à travers le pays, a indiqué samedi un bilan de la Protection civile. Les accidents les plus mortels ont été enregistrés à travers les wilayas de Blida, Bejaia, Mostaganem, Relizane, Timimoune, Bechar, El Tarf, Ouargla et Tindouf, précise la même source. A noter également, l'intervention des éléments de la Protection civile pour prodiguer des soins de première urgence à 10 personnes incommodées par le monoxyde de carbone CO, émanant des appareils de chauffage et chauffe-bains à l'intérieur de leurs domiciles à travers les wilayas de Médéa, Blida et Sétif. Aussi, la Protection civile est intervenue pour l'extinction de 3 incendies urbains et divers à travers les wilayas d'Alger, Tizi Ouzou et Djelfa.

Mpox en Afrique

Près de 60.000 cas dans 20 pays touchés

Plus de 59.200 cas mpox sont signalés depuis le début de l'année en Afrique, alors que le nombre de pays affectés a atteint 20, a révélé vendredi le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique). Le chef du bureau exécutif du CDC Afrique, Ngashi Ngongo, a déclaré que le continent africain avait que depuis le début de l'année, 12 938 cas confirmés et plus de 1 164 décès, avec un taux de létalité d'environ 2% sur l'ensemble des cas enregistrés. Les données de l'agence de santé spécialisée de l'Union africaine montrent que pour la semaine dernière, le continent africain a fait état de 2 680 nouveaux cas, dont 492 confirmés, et de 22 décès. Ngongo a indiqué que le Burundi, la République démocratique du Congo et l'Ouganda représentent la grande majorité des nouveaux cas confirmés. L'Angola est devenu le dernier pays africain à déclarer une épidémie de mpox, signalant son premier cas confirmé de mpox le 1er novembre. Cela porte à 20 le nombre total de pays touchés. Selon le CDC Afrique, le nombre de cas confirmés de mpox en Afrique a augmenté de plus de 600% cette année par rapport à l'année dernière. «La flambée épidémique reste prédominante dans la région de l'Afrique centrale, où elle représente 93,2% de tous les cas confirmés et 99,5% de tous les décès signalés», a déclaré M. Ngongo.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA D'ORAN
NIF : 099831019295905

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES N° 98 / 2024

Réalisation des travaux d'un collège b6/300r à HAI CHAHID MAHMOUD commune de
Hassi Bounif (PROGRAMME 2023)

5- PARTIE FERME :

SECTION N°01 : Blocs Pédagogique + bloc administratif
SECTION N°02 : Bloc sanitaire
SECTION N°03 : A- poste transformateur +Abris de groupe électrogène +bâche a eau + local chaufferie
B - équipements bâche a eau poste transformateur.

SECTION N°04 : Chauffage central

SECTION N°05 : Mur de clôture, Aménagement Extérieur, voirie et Réseau Divers

PARTIE CONDITIONNELLE :

SECTION N°01 : Demi-Pension

SECTION N°02 : Bloc logements de fonction

Cet avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises répondantes aux conditions :

- ❖ Certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité. Activité principale en bâtiment, catégorie quatre 04 ou plus.
- ❖ Ayant déjà réalisé un projet de même nature, ou de même envergure catégorie B ou plus, justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par le maître d'ouvrage public.
- ❖ Ayant réalisé un chiffre d'affaires pour les trois dernières années 60 000 000.00 DA (la somation)
- ❖ Le soumissionnaire qui propose un délai de réalisation supérieur à 10 mois, son offre sera rejetée.
▪ NB : les prix unitaires doivent être unifiés pour l'ensemble des articles de même nature, dans le cas contraire le prix unitaire le plus bas sera appliqué

Les offres doivent être accompagnées obligatoires des pièces et documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

6. DOSSIER DE CANDIDATURE :

- La déclaration de candidature selon le modèle ci-joint.
- La déclaration de probité selon le modèle ci-joint.
- Les statuts pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires à savoir :

***Capacités professionnelles :**

- Certificat de qualification et de classification catégorie quatre 04 ou plus en cours de validité.
- Attestation de dépôt de comptes sociaux du dernier exercice
- Extrait de rôle d'activité apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement portant la mention « Non inscrit au fichier des fraudeurs » en cours de validité.
- Une copie de registre de commerce électronique.
- Les copies CNAS, CASNOS, CACOBATH.
- Numéro d'identification fiscale

***Capacités financières :**

Moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires (les copies des bilans Financiers des exercices des trois dernières années visées par les services des Impôts).

***Capacités techniques :**

Les moyens humains : les diplômes et les attestations d'affiliations CNAS attestation de travail, fiche de carrière CNAS, Assurance.

Les moyens matériels : les cartes grises, facture d'achat, contrat de location ou contrat de leasing

Les références professionnelles : Les attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrage publics.

*L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 1^{re} enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° / 2024

« DOSSIER DE CANDIDATURE »

Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres

2- L'OFFRE TECHNIQUE Comprendra :

Une déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint.

Les documents permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif répondant aux points suivants :

La méthodologie d'exécution : il s'agit de décrire la phase avec la fourniture d'un planning respectant les délais d'exécution.

Le détail d'exécution.

Les moyens humains affectés au chantier par exemple : l'organigramme de l'équipe, le nombre de personnes affectées avec leurs qualifications, expériences, profils, CV, ...

Les moyens matériels affectés au projet.

Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 2^{me} enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° / 2024

« OFFRE TECHNIQUE »

Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres

3- L'OFFRE FINANCIERE Comprendra :

- La lettre de soumission, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée et signée.
- Le bordereau des prix unitaires (B.P.U), daté et signé.
- Le détail quantitatif et estimatif (D.Q.E), daté et signé.

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 3^{me} enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° / 2024

« OFFRE FINANCIERE »

Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres

Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° / 2024

OBJET :

« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

- Le cahier des charges est retiré auprès de la Direction des Équipements Publics de la wilaya d'Oran sis à N° 52 HAI EL YASMINE 01- Bir El Djir – Oran.

Les offres doivent être déposées au siège de la Direction des Équipements Publics de la wilaya d'Oran sis à N° 52 HAI EL YASMINE 01- Bir El Djir – Oran, La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la 1^{re} parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et au BOMOP.

Les offres doivent être déposées au plus tard à 12 h.00 le dernier jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le même jour que celui du dépôt des offres à 13h00 au siège de la DEP.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres De 15 jours augmentés de 03 mois soit un délai de 105 jours à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à se rapprocher de la DEP d'Oran pendant les 10 jours qui suivent l'ouverture des plis en vue d'éventuels compléments de dossiers

Les soumissionnaires sont cordialement invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

LA DIRECTRICE

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
WILAYA D'ORAN

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

NIF : 420029000031023

- Deuxième avis d'Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales

N° 18/DJS/2024

Projet : REALISATION D'UN COMPLEXE SPORTIF DE PROXIMITE A AIN EL BEIDA, ES-SENIAS
(RESTE A REALISER)

Lot 02 : VRD et Aménagement Extérieur

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya d'Oran, lance un deuxième avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour projet de : **Realisation d'un Complexe Sportif de Proximité à Ain El Beida, Es-Senia (Reste à Réaliser)**.

Pour participer à cet appel d'offres, Les entreprises doivent satisfaire aux conditions d'éligibilité suivantes :

Posséder un certificat de qualification professionnelle Catégorie 03 et plus, activité principale **Travaux publics ou Hydraulique**.

Le récépissé de dépôt en cas d'expiration de la qualification ne pourra en aucun cas remplacer celle-ci, et le soumissionnaire est considéré comme inéligible pour soumissionner.

Les entreprises peuvent retirer le cahier des charges à compter de la date de parution du présent avis d'appel d'offre dans la presse nationale, auprès de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya d'Oran service des investissements et des équipements sis au 10, rue MAOUED Ahmed, Ex:Mirauchaux, Oran.

Les soumissionnaires devront obligatoirement joindre à leurs dossiers de soumission les pièces réglementaires suivantes :

1-Dossier de candidature

- Déclaration de candidature ;

Dans la déclaration de candidature, le candidat ou le soumissionnaire atteste qu'il :

- * N'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés Publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du présent décret ;
- * n'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société ;

- * est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie ;

- * est inscrit au registre de commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers, pour les artisans d'art ou détenant la carte professionnelle d'artisan, en relation avec l'objet du marché

- * a effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien ;

- * détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie ;

- une déclaration de probité ;

- les statuts pour les sociétés ;

- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissions aires ou, le cas échéant, des sous-traitants :

A/ Capacités professionnelles :

- ❖ Lot 02 : Un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité catégorie 03 ou plus, activité principale **Travaux publics ou Hydraulique**.

B/ Capacités financières :

Moyens financiers justifiés par les bilans des trois (03) dernières années approuvés par les services des Impôts et les références bancaires.

C/Capacités techniques :

Moyens humains

*Liste nominative du personnel d'encadrement avec leurs CV signés et diplômes appuyé par les affiliations délivrées par les services CNAS cours de validité justifiant la présence effective des effectifs de l'encadrement faisant l'objet de notation.

***Moyens matériels** : la liste des matériels et engin à utiliser pour les travaux justifié par la copie de cartes grises avec assurance en cours de validité pour les moyens matériels roulant, et des factures d'achat et un PV d'inventaires pour les moyens matériels non roulant, visé par un commissaire aux comptes.

***Référence professionnelles** : les attestations de bonne exécution signées par les services contractants publics. Conformément à l'article 69 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementations des marchés publics et délégation du service public ; les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché qui devra les fournir dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché par les documents suivants :

-Copie du registre de commerce

-Mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATH en cours de validité.

-Extrait de rôles apuré ou avec un échéancier de paiement et porte la mention non inscrit au fichier national des fraudeurs

-Extrait du casier judiciaire du gérant de l'entreprise ou du directeur général de l'entreprise datant moins de trois (03) mois

-Copie de l'attestation de dépôts des comptes sociaux pour les sociétés de dernier exercice.

-Copie de numéro d'identification fiscale « NIF »

2- L'offre technique rendra :

- Une déclaration à souscrire remplie datée et signée ;

-Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : Un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n°15/247du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

-Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite «lu et accepté»

-Planning de réalisation (détail par lot) des travaux portant le délai de réalisation.

3-L'offre financière comprendra

La lettre de soumission remplis daté et signé ;

Le bordereau des prix unitaires (B.P.U) remplis daté et signé ;

Le devis quantitatif et estimatif (DQE) remplis daté et signé ;

Le service contractant peut, en fonction de l'objet du marché et son montant, demander dans l'offre financière, les documents suivants :

• Le sous détail des prix unitaires (SDPU)

• Le devis descriptif et estimatif détaillé (DDED)

Programmes sectoriels**Un taux de clôture de 41%**

Par B.Kamel

La gestion budgétaire est définie par les spécialistes des finances comme un Plan de calcul des recettes et des dépenses présumées lequel permet un contrôle «plus rigoureux» de la rentabilité et de l'évaluation de l'avancement de tous types de projet afin de simplifier, par exemple, le travail des ordonnateurs de budget ainsi que celui mené par les contrôleurs financiers. A ce titre, l'année budgétaire 2023-2024 est classée, de l'avis de ces spécialistes, «proportionnellement clément» par rapport aux exercices écoulés, notamment en matière de lancement et de clôture des projets dits «sectoriels». Un rapport accablant de la DPSB fait état en effet d'un taux de clôture de 41% des opérations inscrites à l'indicatif des plusieurs secteurs. Comment les secteurs sont-ils parvenus à ce taux de clôture de

leurs projets? Quels ont été les solutions pratiques pour améliorer la gestion budgétaire de ces projets? Pour assurer une gestion budgétaire cohérente et claire, la DPSB se devait d'instruire les secteurs, de définir les objectifs et les prévisions en matière d'élaboration et de suivi budgétaire pour atteindre une gestion solide des projets qu'ils soient lancés, en cours ou à l'arrêt, encore que dans ce cas présent de figure, la wilaya n'enregistre aucun projet à l'arrêt, du moins durant les deux dernières années. La DPSB qui est un service de contrôle et de suivi budgétaire «déconcentré», relevant directement de la Direction générale de Budget au ministère de Finances, a instauré certaines «règles baromètres», dans le domaine du calcul et de l'évaluation de l'exécution des programmes aussi bien sectoriels que communaux, conformément aux dispositions de lois et suite à l'adoption de la

dernière circulaire de janvier 2023. Elle établit, avec précision, sans imixtion ou intrusion des ordonnateurs, les étapes principales des projets et programmes pour le cas, par exemple, des opérations qui sont en cours de réalisation, durant l'année de l'allocation de l'affectation budgétaire. Le dernier rapport de la DPSB qui a été jugé extraordinaire par les élus, permet un nouvel éclairage sur le développement à travers notamment le suivi des projets, ce qui, parfois, déplaît à certains secteurs qui enregistrent un taux faible de consommation des budgets. Le rapport qui a été présenté à la wilaya, détaille, au millimètre près, l'avancement des programmes inscrits ou notifiés par les secteurs. Il est utile de noter que l'avancement d'un projet ou programme donné ne se définit pas uniquement par le taux physique des travaux mais aussi par la consommation des budgets sectoriels.

Fawzi Tebboune annonce à partir d'Oran

Recrutement de près de 16.000 enseignants d'éducation physique

Le président de la Commission nationale de préparation du championnat national scolaire des sports collectifs, Fawzi Tebboune, a annoncé, samedi à Oran, le recrutement de près de 16.000 enseignants d'éducation physique et sportive (EPS). Ces enseignants devront encadrer plus de 5 millions d'élèves du cycle primaire à l'échelle nationale.

«Près de 16.000 enseignants d'éducation physique et sportive ont été recrutés au titre de l'année scolaire en cours afin d'encadrer plus de 5 millions d'élèves du cycle primaire à l'échelle nationale, et ce, dans le but de relancer le sport scolaire selon une nouvelle approche», a annoncé Fawzi Tebboune, lors de son intervention à l'ouverture du Colloque technique national sur le sport scolaire, tenu dans la salle des confé-

rences du complexe olympique Miloud Hadefi d'Oran. Il a ajouté que «le sport scolaire est désormais le véritable vivier du sport de masse, avec pour objectif principal d'élargir la participation et la pratique», estimant que «le sport scolaire constitue le point de départ pour tous les champions algériens, y compris les internationaux». De son côté, le Directeur général du sport au ministère des Sports, Mustapha Hassani, a mis en avant la volonté de relancer le sport scolaire à travers le lancement du championnat national scolaire des sports collectifs, prévu le 7 janvier prochain, qui, a-t-il dit, «figure parmi les projets et les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune». Dr. Hassani a rappelé que l'Algérie accueillera les premiers Jeux Africains Scolaires, prévus le 20 août prochain dans les

Journées de l'enfant pour l'éducation interactive «Khotwatek»

Plus de 15.000 visiteurs à la 3ème édition

La troisième édition des Journées de l'enfant pour l'éducation interactive «Khotwatek», qui s'est clôturée, samedi au Palais des expositions d'Oran, a enregistré une forte affluence estimée à plus de 15.000 visiteurs, principalement des enfants. Le responsable de l'organisation de cet événement, Sofiane Zaki, a indiqué à l'APS que cette édition a attiré plus de 15.000 élèves du cycle primaire et des classes préparatoires, issus de plus de 100 écoles d'Oran, ainsi que des élèves d'écoles privées des wilayas de l'Ouest algérien, des membres des Scouts musulmans algériens (SMA) et d'autres associations. Les enfants ont bénéficié d'activités pédagogiques, ainsi que d'espaces éducatifs et de découverte, où des ateliers innovants ont été proposés gratuitement à leur attention. Par ailleurs, une grande affluence a été constatée dans les villages pédagogiques, notamment ceux consacrés aux métiers d'avenir, à l'alimentation saine, à la prévention routière, ainsi qu'aux ate-



liers du fermier, du bâtiisseur et du conteur, a fait savoir la même source. Le programme de cette édition s'est articulé autour de six thématiques conçues sous forme de villages pédagogiques, à savoir santé et sport, environnement, alimentation saine, métiers d'avenir, arts et créativité. Des activités visant à développer les compétences physiques et intellectuelles des enfants figuraient également au programme. En parallèle, cet événement, organisé durant six jours par l'agence Win Advents, en coordination avec la direction de l'Education, a été marqué par la tenue de conférences et de séminaires destinés aux parents d'élèves. Les interventions ont abordé les méthodes et les outils pour une bonne éducation, ainsi que d'autres thématiques liées à l'éducation.

CHU d'Oran**70 cas de cancer de la prostate détectés lors du mois «Novembre Bleu»**

Soixante-dix (70) cas de cancer de la prostate ont été détectés au CHU d'Oran, lors du mois «Novembre bleu», qui a vu le dépistage de plus de 600 personnes, un chiffre en augmentation par rapport à l'année dernière, a indiqué la cheffe du service de biochimie de cet établissement sanitaire. Dans une déclaration à l'APS, en marge des travaux des 18èmes entretiens du CHU d'Oran clôturés vendredi soir, Pr Saadi Ouslim Soulef a précisé qu'"avant même la fin du mois de Novembre bleu, nous avons eu beaucoup de mauvaises surprises lors de la campagne de dépistage, avec 70 personnes épistées et diagnostiquées positives au cancer de la prostate". "Ces personnes sont venues juste pour un dépistage, sans aucun symptôme, mais elles ont été diagnostiquées avec un cancer de la prostate, d'où l'importance du dépistage précoce de cette pathologie", a-t-elle souligné. "Une augmentation d'une trentaine de nouveaux cas a été enregistrée par rapport à l'année dernière, où nous avions dépisté plus de 400 personnes lors du mois de Novembre bleu, et avions détectés 40 cas", a souligné la même responsable. L'importance du dépistage précoce du cancer de la prostate, a-t-elle ajouté, "résidé dans le fait que le patient peut guérir de ce cancer s'il est découvert à temps", faisant savoir qu'"il peut y avoir une guérison totale de ce cancer en cas de dépistage précoce". "L'importance de ce genre de dépistage réside aussi dans le fait que le malade atteint du cancer de la prostate à ses débuts ne présente pas de symptômes particuliers et, de ce fait, le cancer ne peut être découvert que par un spécialiste", a-t-elle ajouté, précisant que le dépistage peut se faire par simples tests antigéniques (PSA).

EHU novembre 1954

928 poches de sang collectés

Le Centre de wilaya du Sang de l'établissement Hospitalier Universitaire, novembre 1954 d'Oran, a collecté 928 poches de sang après avoir reçu, 1082 donneurs. Cette collecte a eu lieu, lors de la campagne de don du sang, organisée à l'occasion du mois d'Octobre Rose, et de la Journée Nationale du Don du Sang et le 70e anniversaire de la guerre de libération. Le même établissement a organisé du 04 octobre au 26 novembre une campagne de sensibilisation sur le dépistage précoce du cancer de la prostate. On apprend que, sous la supervision ses hauts responsables, afin d'assurer le succès de ces campagnes, l'administration de l'EHU le 1er Novembre 54, a facilité toutes les conditions organisationnelles, financières et humaines pour assurer du bon déroulement de ces campagnes caritatives et solidaires au profit des malades. La même source, rapporte que l'évènement s'est déroulé avec une coordination des associations actives dans la société et la Direction des Affaires Sociales, de la sécurité nationale et de l'Université d'Oran. Pour rappel, la journée nationale du don de sang, du 25 octobre dernier, pas moins de 296 poches ont été collectées parmi 334 donneurs. Durant la célébration du 1er novembre, 119 poches de sang ont été collectées auprès de 138 donneurs. Dans le cadre du mois de novembre bleu, 354 donneurs sur 418 ont été collectés. A.Kader

Sûreté de wilaya de Mostaganem Saisie de près de 35 gr de drogue dure et arrestation d'un traquante

La brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants relevant de la Sûreté de la wilaya de Mostaganem a saisi près de 35 grammes de drogue dure (cocaïne) et arrêté son revendeur, a indiqué, jeudi, un communiqué de ce corps de sécurité. Le communiqué précise que l'opération a été menée suite à des informations parvenues au service, selon lesquelles un individu stockait une quantité importante de comprimés de psychotropes et de drogue dure dans son domicile, dans le but de les écouter. Une enquête a été ouverte et, en coordination avec le parquet territorialement compétent, les éléments de la brigade ont arrêté le suspect et perquisi-onné son domicile, dans lequel ils ont saisi 1.300 comprimés de psychotropes et une quantité de drogue dure (cocaïne) estimée à 34,74 grammes, prête à être écoulée, selon la même source. Lors de cette opération, une somme d'argent estimée à 300.000 dinars, considérée comme provenant des revenus du trafic, ainsi que deux téléphones portables, ont également été saisis, a-t-on ajouté. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, le suspect a été présenté devant les autorités judiciaires territorialement compétentes, conclut le communiqué.

Police de Saïda 10 affaires traitées, 16 individus arrêtés

Selon le communiqué adressé à la presse locale, les éléments de la BRI de la sûre té de wilaya de Saïda ont agi sur information pour arrêter 16 individus âgés entre 19 et 45 ans qui s'adonnaient à la vente de barbituriques et de boissons alcoolisées. 669 comprimés psychotropes, 576 bouteilles de spiritueux et du kif traité dont la quantité n'a pas été communiquée ont été saisis. Les mis en cause ont été présentés devant Dame Justice. Au regard de ces chiffres avancés par les services de police, il ressort qu'une nette diminution a été notée par rapport à la même période de l'année dernière pour la délinquance et le trafic de stupéfiants.

OULD OGBAN

Aïn Sefra Une 1ère opération de ligamentoplastie par arthroscopie

Une première opération de ligamentoplastie par arthroscopie réalisée à l'hôpital «Mohamed Boudiaf» d'Aïn Sefra (wilaya de Nâama). Une équipe médicale spécialisée a récemment réalisé une première intervention de reconstruction du ligament croisé antérieur du genou (ligamentoplastie) par arthroscopie à l'hôpital «Mohamed Boudiaf» d'Aïn Sefra (wilaya de Nâama), selon les informations fournies par le directeur de cet établissement de santé, Ben Aïssa Kaddar Kada Sofiane. L'opération a été effectuée sous la supervision des chirurgiens orthopédistes de l'hôpital, Hachemi Rachid et Fouad Bougadda, sur un patient souffrant d'une rupture totale du ligament croisé antérieur. Cette intervention a nécessité le remplacement du ligament en utilisant la technique d'arthroscopie, évitant ainsi l'ouverture du genou, a expliqué le même responsable. L'opération a été couronnée de succès, permettant au patient de retrouver la marche. Il suit actuellement un programme de rééducation fonctionnelle adapté à ce type de cas. Il convient de noter que l'hôpital «Mohamed Boudiaf» d'Aïn Sefra a récemment été équipé d'un arthroscope de dernière génération, doté de technologies avancées, a précisé le même responsable.

Mostaganem

Un milliard DA pour l'entretien et le renouvellement des réseaux d'eau potable

La ville de Mostaganem a bénéficié d'un projet de maintenance et de renouvellement des réseaux d'eau potable pour une enveloppe financière d'un milliard de dinars, a-t-on appris, jeudi, des services de la wilaya. Selon la même source, le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh a présidé, mercredi, une réunion dédiée au projet de renouvellement des réseaux d'eau potable de la ville concernant plus de 35 kilomètres de canalisations. Les opérations projetées ciblent la majorité des quartiers et des grands pôles urbains de ce chef-lieu de wilaya et visent à améliorer le service public, renforcer les systèmes de distribution et augmenter les capacités de stockage, a précisé la source. Le projet prévoit le renouvellement des canalisations (35,6 km), la réalisation de 7.820 nouveaux raccordements, incluant l'installation des compteurs, ainsi que la réhabilitation des connexions aux réservoirs et de deux stations de pompage situées à Chlef et Kharouba, a-t-on ajouté. Après la présentation du projet, qui propose également la mise en place d'un système de gestion à distan-



ce, le wali a insisté sur l'accélération des travaux afin de livrer le projet dans un délai de 18 mois. Le wali a également exigé une coordination rigoureuse entre toutes les parties impliquées pour éviter, à l'avenir, des interventions telles que des creusements ou travaux susceptibles d'affecter les infrastructures et les réseaux principaux reliant les différentes zones résidentielles, a souligné la même source. Par ailleurs, au vu de la vaste superficie de la zone concernée, les travaux débuteront en prio-

Aïn Temouchent

La Caravane de l'Emir Abdelkader fait escale

La "Caravane de la première allégeance à l'Emir Abdelkader", en provenance de la wilaya de Mascara, a fait escale, jeudi soir à Aïn Temouchent. Cet événement est organisé dans le cadre de la commémoration du 192e anniversaire de la première allégeance au fondateur de l'Etat algérien moderne. Lors de l'inauguration de cette manifestation à la maison de la culture "Aïssa Messaoudi" au chef-lieu de la wilaya, le wali de Aïn Temouchent, Mabrouk Ould Nabi, a mis en avant les étapes héroïques de la vie de l'Emir Abdelkader, ainsi que les nobles valeurs incarnées par cette figure nationale historique. Le wali a souligné "l'importance de se rappeler cette personnalité mondiale, source de fierté pour les générations successives, et de mettre en lumière les valeurs bienveillantes qui distin-

guent l'Emir Abdelkader". De son côté, Nadia Dhiab, responsable du patrimoine culturel auprès de la Direction de la culture et des arts de Mascara, a précisé que cette caravane, qui commence son itinéraire à Aïn Temouchent, propose un programme intellectuel, culturel et artistique animé par des poètes locaux, des universitaires, une troupe artistique de chants bédouins et l'association "Ahl El Baroud". Le lancement de cette manifestation, qui se déroule sur trois jours, a été marqué par une exposition historique retraçant le parcours héroïque de l'Emir Abdelkader, avec un focus particulier sur sa première allégeance, le 27 novembre 1832, les fondements et l'organisation de l'Etat algérien moderne, ainsi que les différentes étapes de sa résistance à la colonisation française (1832-1847), dont les batailles de Mactaa (1835)

Commune de Taougrite (Chlef)

Des soins médicaux gratuits pour les citoyens de Ouled Bouzid

Par A. BOUKHTACHE

Les citoyens du douar Ouled Bouzid, notamment les femmes, n'auront peut-être jamais l'occasion, toute leur vie, de se faire ausculter par un médecin, du fait de l'isolement du douar, du manque de ressources financières pour se payer une visite médicale et en plus, pour le manque de transport du douar vers les structures sanitaires, implantées toutes au niveau des chefs-lieux de commune. Les responsables de l'Établissement Public de Santé de Proximité (EPSP) de Taougrite qui sont conscients du manque de soins en

cultations. En somme, une équipe médicale qui a examiné tous ceux qui se sont présentés à la salle de soins ; notons que des dépistages du cancer du sein et de l'utérus ont été faits sur plusieurs femmes, tandis que d'autres patients se sont fait arracher des dents. Selon Mr Aïssa Dekkiche, responsable au niveau de l'EPSP de Taougrite, des malades ont été soignés sur place tandis que d'autres qui présentaient des anomalies, ont été orientés vers les structures sanitaires du chef-lieu de wilaya ; une caravane médicale qui a fait un travail impeccable en matière de soins et d'orientation des malades.

Restauration du patrimoine bâti

La maîtrise des techniques de construction anciennes soulignée à Médéa

La maîtrise des techniques de construction anciennes et le recours aux nouvelles technologies de l'information et de communication sont nécessaires pour la préservation, la restauration et la valorisation du patrimoine bâti disséminé à travers le pays, ont estimé, jeudi à Médéa, des spécialistes dans le domaine de la restauration. "Le retour aux techniques de construction ancestrales et la maîtrise du savoir-faire dont se prévalaient les constructeurs des époques lointaines est une condition essentielle dans toute démarche concernant un projet de restauration", a affirmé l'architecte spécialisé dans la restauration, Ahmed Akli, en marge du séminaire national de formation sur les biens culturels immobiliers, ouvert mercredi à la bibliothèque principale de lecture publique de Médéa. "La parfaite connaissance des techniques et des matériaux utilisés dans la construction des monuments qui vont faire l'objet de restauration permet d'obtenir de bons résultats et de reproduire presque à l'identique le site ciblé", a-t-il expliqué. Pour ce spécialiste qui a participé à la restauration du minaret de la mosquée "Lahmar", un lieu de culte érigé vers la fin du 16e siècle, "le domaine de la restauration du patrimoine a besoin d'artistes détenteurs de ce savoir-faire

ancestral et la réussite de tout projet de restauration est tributaire de la disponibilité de ces artisans et de leurs capacités à fabriquer des produits ou des matériaux semblables à ceux utilisés il y a plusieurs siècles", a ajouté M. Akli. Il a indiqué que "la restauration peut aider à faire renaître des métiers aujourd'hui disparus ou sur le point de l'être et permettre, également, le développement de métiers liés à cette activité, en assurant aux artisans des commandes pour réaliser des objets ou pour fabriquer des produits nécessaires dans les opérations de restauration". Autant que la restauration qui vise à donner une nouvelle vie à des monuments ou des sites des époques anciennes menacés de disparition, l'introduction des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans la démarche de préservation de ces biens bâtis, peut aussi jouer un rôle dans la promotion du patrimoine, a noté, de son côté, l'enseignant à l'université de formation continue, Zinédine Sefadje. Il a considéré que la digitalisation des plans de sauvegarde et de préservation des sites historiques ainsi que des établissements muséaux est en mesure de faciliter à la nouvelle génération d'accéder facilement à un patrimoine qu'elle méconnait ou ne faisant pas partie de ces centres d'in-

térêt. "Les TIC sont un outil de médiation à mettre à contribution" pour vulgariser et initier les citoyens, en particulier les jeunes, au patrimoine et ce qu'il symbolise, a fait savoir M. Sefadje, assurant que "les supports numériques modernes permettent de réconcilier le citoyen avec son patrimoine et de susciter en lui un engouement pour tout ce qui a trait à ce domaine". A noter qu'une convention de partenariat a été signée, à l'occasion de ce séminaire, entre la direction de la culture et des arts et l'Institut d'architecture et de l'urbanisme de l'université de Blida 1, organisateurs de l'événement. Le secteur de la culture s'engage, au terme de cette convention, à faciliter les conditions d'organisation de sorties au niveau de sites et monuments historiques au profit des enseignants et des étudiants de l'Institut, et à octroyer aussi des permis pour mener des travaux de recherche, a expliqué la directrice de la culture et des arts, Salima Gaoua. De son côté, l'Institut d'architecture et de l'urbanisme prend en charge la formation du personnel de la direction, dans le domaine de la préservation et de la valorisation du patrimoine local, et participera à l'élaboration et à l'exécution des opérations d'inventaires et d'entretien des biens culturels immobiliers, a-t-elle conclu.

Sétif

Plus de 50 exposants présents au 4ème salon régional de l'exportation

La 4ème édition du salon régional de l'exportation s'est ouverte mardi au palais des expositions de la cité «Maâbouda» de Sétif avec la participation de 54 exposants des secteurs public et privé, venus de plusieurs wilayas de l'est du pays. L'inauguration de cette nouvelle édition, organisée à l'initiative de la chambre d'industrie et de commerce «El Hidhab», en coordination avec les directions régionale et de wilaya du commerce et de la promotion des exportations de Sétif, a été supervisée par le wali de Sétif, Mustapha Limani, qui a pris la parole pour rappeler les facilités offertes par l'Etat pour améliorer le climat des affaires en Algérie. Le chef de l'exécutif local, qui a visité les différents pavillons où sont exposés de nombreux produits fabriqués localement tels que les pneumatiques, les appareils électroménagers, la céramique, le plastique, le carton ondulé pour l'emballage et les produits cosmétiques, a été informé des potentialités de la région dans le domaine de l'exportation et écouté longuement les préoccupations des exposants. Le commissaire du salon, Rachid Sellam, a souligné que cette manifestation constitue «une opportunité pour faire connaître les produits fabriqués localement» et «offre un espace de concertation et d'échange entre les exposants venus des wilayas de Sétif, de M'sila, de Bordj Bou Arreridj, de Mila et de Jijel, pour conclure des contrats de financement ou

à l'exportation et promouvoir le partenariat entre opérateurs, ce qui contribuera à augmenter le taux d'intégration des produits algériens». Nadir Benmaïza, directeur général d'une entreprise de statut privé spécialisée dans les industries électroniques, implantée dans la zone industrielle de Sétif, a considéré que ce salon «ouvre des perspectives prometteuses pour les entreprises économiques en matière d'exportation», soulignant «l'importance de telles manifestations, régionales, nationales ou internationales, pour faire connaître le produit algérien et lui favoriser l'accès à des marchés

africains et européens». Pour sa part, Mohamed Bessa, chargé de la communication d'une entreprise spécialisée dans la production de carton ondulé pour l'emballage, basée à Sétif, Oran et Akbou (Bejaia), et qui exporte vers le marché africain et européen, a mis en exergue «l'importance de la concurrentialité du produit algérien pour l'exportation». La manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 28 novembre, sera émaillée de sept conférences autour de différents thèmes tels que, entre autres, les services numériques de l'administration fiscale, les priviléges accordés à l'investissement, le rôle du

Tipasa

Neutralisation d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de migrants

Un réseau national spécialisé dans le trafic de migrants par voie maritime a été démantelé par les services de sécurité à Bou Ismail, dans la wilaya de Tipasa, a indiqué, jeudi, un communiqué de la sûreté de wilaya. Ce réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic de migrants à travers l'organisation de traversées clandestines à partir du littoral de la wilaya de Tipasa en échange d'un avantage financier, a été démantelé par la Brigade de police judiciaire de la 2e sûreté urbaine de Bou Ismail, est-il ajouté dans le document. Selon la même source, l'opération a été réalisée suite à des investigations menées par les éléments de la brigade, ayant permis de mettre un terme aux activités de ce réseau criminel composé de trois suspects, tous arrêtés, avec la saisie de matériel de navigation et d'un montant en monnaie nationale estimé à 1, 670 million de DA, en plus d'un véhicule utilitaire utilisé dans leurs déplacements. Les suspects ont été déférés devant le Parquet territorialement compétent pour "organisation du trafic illicite de migrants dans le cadre d'un groupe criminel organisé via les frontières nationales avec la mise en danger de leur sécurité et de leur intégrité physique et morale", a-t-on conclu.

Construction du barrage de Bouhdid à Annaba

Derbal insiste sur la résorption du retard enregistré



Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a donné, samedi après-midi à Annaba, des instructions strictes à l'effet de résorber le retard accusé dans la réalisation du barrage de Bouhdid, à l'ouest du chef-lieu de wilaya. Après avoir écouté un exposé détaillé sur ce projet inscrit en 2019 dans le cadre d'un programme d'urgence destiné à protéger la plaine ouest d'Annaba des inondations, le ministre a insisté sur la nécessité de rattraper le retard accusé afin de réceptionner ce projet "important" au "début du mois de juillet 2025". Les investissements importants dont le secteur de l'hydraulique a bénéficié dans cette wilaya doivent être réalisés dans les délais impartis et selon les normes de qualité requises, a déclaré M. Derbal. Affirmant qu'il veillera "personnellement" au suivi de la réalisation du barrage de Bouhdid, d'une capacité de 750.000 m3, le ministre a souligné que cet ouvrage destiné à prévenir les effets des crues, collectera les eaux pluviales et maîtrisera leur débit vers l'oued, pour protéger la zone ouest de la ville, ainsi que la plaine, des inondations. Lors de sa visite dans la wilaya d'Annaba, le ministre a également inspecté les travaux du projet portant suppression des estuaires où se déversent les eaux pluviales au niveau de la zone d'extension du port d'Annaba, où il a souligné l'importance de ce projet d'un point de vue environnemental et sanitaire. Un projet qui vise à dévier les eaux pluviales et à éliminer le déversement aléatoire des eaux usées sur un site dédié à l'extension du port d'Annaba. Dans la région de Chaiba, dans la commune de Sidi Ammar, le ministre a inspecté, en compagnie du wali d'Annaba, Abdelkader Djellaoui, la construction de réservoirs d'eau d'une capacité totale de 10.000 m3, avant de superviser la mise en service d'une station de relevage dans la zone d'El Rym, à Annaba, où il a appelé à l'entretien préventif régulier des installations afin de prolonger leur durée de vie et assurer leur exploitation optimale.

Skikda

Démantèlement d'un réseau de trafic de drogues et de psychotropes

Les éléments de la Gendarmerie nationale de la commune de Ben Azzouz (Skikda) ont procédé au démantèlement d'un réseau criminel de trafic de drogues et de comprimés psychotropes et à la saisie de plus de 1000 capsules de psychotropes, a indiqué vendredi un communiqué de ce corps sécuritaire. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de la commune de Ben Azzouz relevant de la section de Azzaba, ont procédé au démantèlement d'un réseau criminel de trafic de drogues et de comprimés psychotropes dans cette commune", a ajouté la même source. "Agissant sur la base d'informations recueillies sur un réseau de trafic de drogues, les éléments de la gendarmerie nationale ont mis en place un plan bien ficelé et procédé à la perquisition de deux domiciles avec l'aide d'une équipe cynotechnique". "L'opération s'est soldée par l'arrestation de 03 individus et la saisie de 1100 capsules de différents types de psychotropes, de 67g de kif traité, de 02 téléphones portables, d'un sabre artisanal et d'un montant de 23.950.000 DA", a ajouté la même source. "Après achèvement des investigations, les mis en cause seront présentés devant les juridictions compétentes", lit-on dans le communiqué.

Le MCO ne sait plus gagner

Chelle: «Magra? Un match à oublier»

Par Rachid BELARBI

A lors que (presque) tout le monde à Oran s'attendait à ce que le Mouloudia relève la tête à Magra et se rachète aux yeux de ses nombreux supporters qui y ont effectué le long déplacement du semi-échec concédé à domicile lors de la précédente journée face à l'USM Khénchela, les coéquipiers du milieu de terrain et capitaine Merouane Dahar se sont, finalement, inclinés (2-1) au grand dam de leur entraîneur.

«Je suis déçu du résultat» concédait volontiers Eric Chelle, qui avait le masque en fin de rencontre. «On a fait une première mi-temps sous la forme d'un hold-up parfait. En deuxième période, avec des faits de jeu qui sont discutables, on perd ce match. Il n'y a pas grand-chose à retirer de ce match, notamment en matière de qualité de jeu» reprendra le techni-

cien franco-malien. Très objectif dans ses déclarations d'après-match, notamment lorsqu'il regrette la production très décevante de son équipe, l'entraîneur mouloudéen ne manquera, du reste, pas de relever certaines «bizarreries» qui auraient fini par faire pencher la balance du côté du club local. «C'était difficile face à un adversaire qui était agressif sur le porteur du ballon, qui a mis de l'intensité dans ce jeu, qui a été capable de jouer très rapidement en transition, nous on n'a pas été efficaces en deuxième mi-temps sur les quelques occasions contre nous. On donne les deux buts et après, offensivement, il n'y avait pas grand-chose non plus. Un match à oublier, du moins sa seconde mi-temps est à oublier. Je suis également déçu de la tournure des événements au niveau de l'arbitrage, mais bon j'ai bien compris que c'était comme ça» laissera entendre l'ancien sélectionneur des

Aigles du Mali, sans pour autant en dire plus, de crainte certainement de se faire taper sur les doigts par la commission de discipline de la Ligue de Football Professionnel, très prompte à sanctionner dès lors qu'un avis contraire à ses intérêts est prononcé. Conscient que le prochain rendez-vous à domicile, au stade Miloud-Hadefi, dimanche prochain face à l'US Biskra que drive depuis peu de temps Si Tahar Cherif El-Ouazzaoui, revêt une importance capitale, Eric Chelle espère, entre-temps, pouvoir recompter sur les éléments abonnés à l'infirmerie.

«On a eu beaucoup d'absents, beaucoup de blessés. Donc c'est vrai que c'est compliqué de pouvoir essayer d'apporter un plus à certains moments du match. Bon c'est comme ça, il faut faire le dos rond, attendre de récupérer les blessés puis essayer d'être plus efficaces dans les deux surfaces» conclut-il.

Ligue 1 Mobilis (11ème journée)

L'USMK sur le podium, le NCM revient de loin

L'USM Khénchela a rejoint le MC Alger et l'USM Alger sur la seconde marche du podium à la faveur de sa courte victoire glanée à domicile face à l'O. Akbou (1-0), ce samedi, à l'occasion de la première partie de la 11e journée du championnat national de Ligue 1 Mobilis. Face au nouveau promu, l'USM Khénchela n'a eu besoin que d'un petit but pour se voir propulser sur le podium. En effet, la réalisation de Djaouchi, marquée en seconde mi-temps (67'), a permis à El Ittihad de quitter la 8e position et rejoindre le MCA et l'USMA à la 2e position avec un total de 16 unités. De son côté, l'OA enchaîne avec une deuxième défaite de suite et recule d'un rang au classement (5e – 14 pts). Du côté

de Magra, le Nedjm s'est fait une belle fraye lors de la réception du MC Oran (2-1). En dépit de sa bonne forme du moment, le NCM s'est fait surprendre juste avant la pause suivante à l'ouverture du score des Oranais, signée Boussalem (45'+2). En seconde période, les Bleu et Blanc ont confié les clés de la maison à Amrane. Ce dernier s'est chargé de remettre les pendules à l'heure juste avant l'heure de jeu (58'), sur un coup franc direct tiré à ras de terre, avant de planter le but de la victoire sur un penalty transformé dans le temps additionnel (90'+4'). Avec 13 points, le NCM continue son ascension et grimpe à la 9e place, tandis que les Hamraoua ne gagnent plus depuis trois sorties et rétrogradent à

la 5e place (15 pts). Concernant le dernier match de ce premier acte de la 11e manche, joué entre le MC El Bayadh et l'ES Mostaganem, il n'a pas connu de vainqueur. Les deux protagonistes se sont quittés sur le score de un but partout. Dans cette partie où tout s'est joué dans les dix dernières minutes, le MCEB a débloqué la situation à la 80e minute, par l'entremise de Toumi, avant de voir les visiteurs égaliser deux minutes plus tard grâce à Belkhadem (82'). Ce résultat fait bien évidemment les affaires de l'ESM (11e – 12 pts), qui continue à prendre ses distances sur la zone de turbulences, alors que le MCEB reste scotché à la 16e et dernière place (8 pts).

Coupe d'Algérie

13 clubs de la Ligue 2 éliminés

Pas moins de 13 clubs de Ligue 2 amateur de football ont été éliminées lors du dernier tour régional de la Coupe d'Algérie, disputé vendredi et samedi. Ce tour régional a été marqué également par la qualification des clubs qui jouent les premiers rôles en championnat à l'instar de l'ES Ben Aknoune et le RC Kouba dans le groupe Centre-Ouest, ainsi que le MCB Rouïssat et l'USM El Harrach (Centre-Est). L'USMB élimine RCA. Parmi les treize clubs de L2 passés à la trappe, l'ASM Oran écartée par un ancien vainqueur de l'épreuve l'USM Bel Abbès (Inter-régions) (1-0). L'autre surprise de ce tour est l'élimination de la JS El Biar battue par la JS Azazga (Inter-régions) aux TAB. L'autre sensation de ce tour est la victoire de l'USM Blida (Inter-régions) contre le RC Arbaa (1-0) dans un derby qui drainé beaucoup de monde au stade Mustapha Tchaker de Blida. La JS Bordj Ménaiel, ancienne finaliste de Dame coupe, et qui peine en Ligue 2 cette saison, quitte précocelement l'épreuve populaire après sa défaite face à la JS Hai Djabel (Inter-régions) aux TAB. Deux autres équi-

pes de Ligue 2 sont tombés face à des formations évoluant en inter-régions: le SKAF Khémis Miliana (Ligue 2) battu par ORB Oued Fodda (Inter-régions) aux TAB, et le HB Chelghoum Laid, éliminé sévement par le RC Bougaa (Inter-régions) 3-1. Le Derby des Aurès, entre le CA Batna et le MSP Batna est revenu au Chabab sur le score de 1-0, tandis que l'USM Annaba a éprouvé d'énormes difficultés pour sortir l'US Bou Khadra (Inter-régions) aux TAB. Dans le derby du Sud du pays, le MB Rouïssat, leader du groupe Centre-Est, a atomisé l'autre formation de Ligue 2, IRB Ouargla sur le score sans appel (4-0). Les deux clubs de la capitale, le RCK et l'USMH qui ambitionnent de retrouver l'élite cette saison, ont souffert pour valider leurs billets pour les 32es de finale en disposant respectivement de IB Khémis El Khechna et du CA Kouba sur le même score (2-1). L'ES Ben Aknoune, leader incontesté du groupe Centre-Ouest, a souffert le martyre pour écarter la JS Tixeraine (Inter-régions) (1-0), tout comme l'US Béchar Djedid face à l'USM Tindouf (2-1) après prolongations.

Wolfsburg

Un doublé pour Amoura



Mohamed Amine Amoura a été le principal artisan de la large victoire (5-1) de son club, Wolfsburg sur le terrain du RB Leipzig. Amoura a signé un doublé lors de ce match comptant pour la 12e journée du championnat d'Allemagne de football. Avec ce doublé, l'international algérien compte quatre buts et cinq passes décisives en championnat cette saison. Au classement de la Bundesliga, les coéquipiers d'Amoura occupent la 7e place avec 18 points, alors que le RB Leipzig est 4e avec 21 pts.

CAN 2024 de Handball

2ème défaite des handballeuses algériennes

La sélection algérienne féminine de handball a été battue, samedi à Kinshasa (RD Congo), par son homologue congolaise sur le score de 17 à 24, en match comptant pour la CAN 2024. C'est la deuxième défaite des handballeuses algériennes dans le tournoi, après celle concédée face à l'Egypte (19-28), contre une victoire devant le Cap Vert (20-16). Pour le compte de la quatrième journée, prévue dimanche, l'Algérie sera opposée au Sénégal (17h00), alors que les deux autres rencontres mettront aux prises le Cap Vert au Congo (14h00) et l'Egypte au Kenya (15h00). Pour rappel, les quatre premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale, tandis que les quatre premiers du classement final seront qualifiés pour le Mondial-2025 prévu en Allemagne et aux Pays-Bas en décembre 2025.

CHAN-2025

La Tunisie renonce à sa participation

La Tunisie a officiellement renoncé à prendre part au prochain Championnat d'Afrique des nations de football CHAN-2025, réservé aux joueurs locaux, prévu du 1 au 28 février 2025 en Tanzanie, au Kenya, et en Ouganda, a annoncé la Fédération tunisienne (FTF), jeudi dans un communiqué. "Le Comité de la normalisation en charge de la gestion des affaires de la Fédération tunisienne de football (FTF) a convenu, ce jeudi, avec les présidents des clubs de la Ligue 1 du football professionnel, d'annuler la participation de l'équipe de Tunisie au CHAN-2025", précise la même source. La Tunisie, vainqueure de la compétition en 2011 au Soudan, s'est qualifiée directement pour la phase finale, dans la Zone UNAF, en compagnie du Maroc et de la Libye. "Les deux parties, réunies dans un hôtel de la banlieue nord de Tunis, se sont également accordées pour introduire des changements au niveau du calendrier de l'actuelle saison dont la programmation des deux matchs de la Supercoupe de Tunisie, éditions 2021-2022 et 2023-2024, respectivement, entre l'Espérance ST et le CS Sfaxien et l'Espérance ST et le Stade tunisien", souligne l'instance tunisienne. Le président de la Confédération africaine de football (CAF), Patrice Motsepe, se rendra au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda en décembre 2024 afin d'évaluer les progrès et le niveau de préparation des infrastructures pour le CHAN-2025. Lors de sa visite en Tanzanie, le président de la CAF présidera une réunion du Comité exécutif (EXCO) pour aborder notamment, l'état des préparatifs du CHAN 2024 au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda. Le CHAN-2025 réunira 19 équipes, dont le Sénégal, vainqueur de la précédente édition 2023 organisée en Algérie.

CR Belouizdad

Rabhi élu président de la SSPA/CRB

Le dirigeant Mahdi Rabhi a été élu président de la Société Sportive Par Actions du CR Belouizdad (SSPA/CRB), lors de la réunion du Conseil d'Administration du club, tenue ce samedi, au siège social du Chabab, sis à Saïd Hamdine, sur les hauteurs de la capitale. "L'élection de Rabhi s'est faite à la majorité simple" a détaillé la Direction du CRB dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel. Deux jours plus tôt, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du club, qui a été tenue le jeudi 28 novembre au siège de la Madar Holding, le Chabab a procédé à la désignation des nouveaux administrateurs de la SSPA/CRB. Il s'agit de Mamar Djebbour, Rachid Oukali, Rachid Bahloul, Mahdi Rabhi, Mohamed Bouhafs et Boualem Boukerroucha. Ce dernier étant membre de facto, car représentant le CSA/CRB. Rabhi (51 ans) avait présidé le précédent Conseil d'Administration du Chabab, en remplacement de Mohamed Benlhadj, qui a été démis de ses fonctions à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 février 2023.

06h00 TFou
 06h55 Bonjour ! La Matinale TF1
 09h35 Téléshopping
 10h30 Amour, gloire et beauté
 11h00 Les Feux de l'amour
 11h45 Petits plats en équilibre
 11h50 Les douze coups de midi
 12h55 Petits plats en équilibre
 13h00 JT 13h
 13h40 Petits plats en équilibre
 13h50 Plus belle la vie, encore plus belle
 14h20 La chocolaterie de Noël
 15h50 Les biscuits préférés du Père Noël
 17h30 Star Academy, la quotidienne
 18h30 Ici tout commence
 19h10 Demain nous appartient
 20h00 JT 20h
 21h10 Cat's Eyes
 22h10 Escort Boys
 22h55 Escort Boys
 23h50 Escort Boys
 01h15 Programmes de la nuit

10h07 No Way Up
 11h34 Magistral.e
 12h14 La boîte à questions
 12h24 En aparté
 12h59 Clique
 13h30 Plateaux Canal+ premières
 13h32 The Arctic Convoy
 15h19 Sound of Freedom
 Cinéma 2h08min
 17h27 Têtê-tête(s)
 17h44 Pas de vagues
 19h13 La boîte à questions
 19h19 Clique
 19h55 En aparté
 20h32 En aparté
 21h10 Hippocrate
 22h03 Iris
 22h25 Iris
 22h51 Hot Ones
 23h22 Clique
 23h54 Back to Black
 01h07 Expendables 4
 02h47 L'hebd'Hollywood
 03h01 Robespierre

12h00 Régions d'ici
 12h10 La p'tite librairie
 12h15 Dans le rétro
 12h30 ICI 12/13
 14h40 La stagiaire
 16h35 La p'tite librairie
 16h45 Duels en familles
 17h20 Slam
 18h05 Questions pour un champion
 18h53 Consomag
 19h00 Dans le rétro
 19h12 Hors la ville
 19h19 ICI 19/20 édition toutes régions
 19h50 Tout le sport
 20h00 Le mag Ligue 1
 20h11 Le journal des talents
 20h20 Un si grand soleil
 20h40 Un si grand soleil
 21h05 Une intime conviction
 22h55 Journal
 23h05 L'envol
 00h05 Les enquêtes de Vera
 01h40 Les enquêtes de Vera

05h30 Incroyables transformations
 06h30 Incroyables transformations
 07h30 Incroyables transformations
 08h35 M6 Boutique
 09h45 Ça peut vous arriver
 11h30 Ça peut vous arriver chez vous
 12h40 Météo
 12h45 Le 12.45
 13h40 Un jour, un doc
 14h50 Un jour, un doc
 15h50 Un jour, un doc
 16h50 Un jour, un doc
 17h30 Un jour, un doc
 18h35 Tous en cuisine, menus de fêtes avec Cyril Lignac
 19h45 Le 19.45
 20h35 Scènes de ménages
 21h10 L'amour est dans le pré
 22h20 L'amour est dans le pré
 23h05 L'amour vu du pré
 00h30 Enquête exclusive
 02h10 Enquête exclusive
 03h30 Programmes de la nuit

07h50 Invitation au voyage
 08h35 Invitation au voyage
 09h25 Bio, la crise de foi
 10h55 Le bio : un siècle d'histoire
 11h45 Faire l'histoire
 12h05 Itinéraires sauvages
 13h35 Jeux interdits
 15h45 La Suisse sauvage
 16h35 Terre de légendes
 17h20 Invitation au voyage
 18h05 Invitation au voyage
 18h55 Le fragile retour des vautours en Europe
 19h30 Le dessous des images
 19h45 Arte journal
 20h05 28 minutes
 20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
 20h55 Le corbeau
 22h25 Conversation secrète
 01h05 Claudio Monteverdi : "Vêpres de la Vierge" depuis la cathédrale Saint-Pierre de Worms
 02h40 L'art de la danse : Cunningham
 04h05 Pause

TÉLÉVISION

15

Votre soirée

21h10

CAT'S EYES



Tamara, Alexia et Sylia sont profondément bouleversées après avoir écouté les enregistrements laissés par leur père. Alors qu'elles tentent de gérer leur chagrin, l'arrivée inattendue d'Hélène les prend de court. Elle révèle son implication dans la disparition de leur père et les soumet à un chantage menaçant : si elles refusent de coopérer, elle les dénoncera à la police. Désormais à la merci d'Hélène, les sœurs se voient contraintes de l'aider à se venger de Dalembert, qu'elle tient pour responsable du vol des tableaux et de sa ruine.

21h10

LES INVISIBLES



Des morceaux de cadavre sont découverts épars dans une voie ferrée, suggérant que la victime a été broyée par un train. La terre retrouvée sous ses chaussures indique que le meurtre s'est produit dans une carrière. Selon Ben, c'est le même lieu où, deux ans auparavant, une rixe entre hooligans de deux clubs de foot rivales, les Stabbers de Lens et les Pitbulls de Lille, a tourné au drame : un membre des Stabbers a été poignardé à mort tandis que le leader des Pitbulls a fini en fauteuil roulant. Malgré les réserves de Duchesse et Marijo, Darius donne le feu vert à Ben pour infiltrer les Pitbulls et élucider ce meurtre macabre.

20h50

HIPPOCRATE



Après l'incident éprouvant survenu durant sa garde nocturne dans le bâtiment désaffecté « California », Arben s'efforce de persuader Chloé de transférer les patients vers le service des urgences. La situation atteint un point critique lorsque le docteur Brun apprend que ses collègues ont accepté d'admettre plusieurs résidents d'un Ehpad, malgré une capacité d'accueil déjà saturée. Furieux, il confronte Muriel dans une discussion houleuse, dénonçant cette décision qu'il juge irresponsable.

Acteur: Louise Bourgoin (Chloé Antovska), Alice Belaïdi (Alyson Lévêque),



Bureau des droits
de l'homme des Nations unies

Le spectre de la famine est «réel» à Ghaza

Le spectre de la famine est "plus réel que jamais" dans la bande de Ghaza en proie à une agression génocidaire sioniste depuis plus d'un an, a déploré vendredi un haut responsable du Bureau des droits de l'homme des Nations unies. Tandis que les bombardements de l'armée sioniste se poursuivent sans relâche dans l'enclave palestinienne, surtout dans le nord de Ghaza, "la menace de mourir de faim, de maladie ou de bombardement est réelle après 13 mois" d'agression, a indiqué le Chef du Bureau des droits de l'homme pour les Territoires palestiniens occupés, Ajith Sunghay lors d'un point de presse à Genève. "Chaque fois que je me rends à Ghaza, le niveau de destruction ne cesse de s'aggraver. Cette fois-ci, j'ai été particulièrement alarmé par la prévalence de la faim", a-t-il ajouté. Sur place, il a constaté que les marchés locaux sont désormais inexistant. Les agences humanitaires de l'ONU n'ont pas pu acheminer d'aide humanitaire dans la partie nord de Ghaza, où quelque 70.000 personnes seraient encore présentes, en raison des obstacles répétés ou des refus opposés par les autorités d'occupation aux convois humanitaires. "Il est évident qu'une aide humanitaire massive doit être acheminée, ce qui n'est pas le cas. Selon ce responsable onusien, acquérir des produits de première nécessité est devenu une lutte quotidienne et effroyable pour la survie. Avec l'arrivée de l'hiver et de la pluie, le besoin d'abris adéquats et de vêtements d'hiver se fait de plus en plus pressant. Or les conditions de vie dans la ville de Ghaza sont épouvantables. Des milliers de personnes récemment déplacées, principalement originaires de Jabaliya, Beit Lahiya et Beit Hanoun, sont abritées dans des bâtiments partiellement détruits ou des camps de fortune, dans des conditions inhumaines, avec de graves pénuries de nourriture et des conditions sanitaires déplorables. "Les femmes que j'ai rencontrées avaient toutes perdu des membres de leur famille, étaient séparées de leur famille, avaient des proches enterrés sous les décombres, ou étaient elles-mêmes blessées ou malades, a dit M. Sunghay.

Soudan

12 morts dans des attaques des FSR contre des villages

Au moins 12 personnes ont trouvé la mort dans des attaques des Forces de soutien rapide (FSR) contre des villages de l'Etat de Gezira au Soudan, a rapporté vendredi une organisation bénévole. La plateforme Nidaa Al-Wasat, un groupe local de bénévoles, a indiqué que les FSR avaient pris pour cible huit villages dans la zone d'Al-Meheiriba dans l'ouest de Gezira jeudi, lançant des bombardements intensifs et des attaques directes sur les résidents. "Le nombre de personnes tuées dans les attaques et les bombardements s'élève jusqu'à présent à 12, et des dizaines de personnes ont été blessées", a rapporté le groupe dans un communiqué. Les FSR n'ont fait aucun commentaire sur ces allégations. Le Soudan est déchiré par un conflit dévastateur entre les Forces armées soudanaises (FAS) et les FSR depuis la mi-avril 2023, conflit qui a fait plus de 27.120 morts et plus de 14 millions de déplacés, que ce soit à l'intérieur du Soudan ou au-delà des frontières, selon les estimations d'organisations internationales.

Conférence de l'Eucoco au Portugal

Le peuple rifain s'inspire de la lutte du peuple sahraoui

La 48ème édition de la Conférence de coordination européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco), a vu la participation d'une délégation du Parti national rifain (PNR), qui a affirmé que le peuple rifain "s'inspire de la lutte et la détermination du peuple du Sahara Occidental". Dans une déclaration à la presse, le membre du PNR, Oussama Redouane, a souligné que "le peuple rifain puise dans l'expérience sahraouie de la lutte pour défendre ses droits et ses ressources naturelles, d'autant plus que la question du Rif a été longuement absente des forums internationaux". Le membre du PNR a estimé que cette Conférence constituait "une opportunité pour rencontrer les délégations de l'Afrique du sud, de Zimbabwe, de Nicaragua et de Cuba, ainsi que de l'Algérie, pays frère et ami, en plus des organisations internationales espagnoles et portugaises, qui, pour la plupart, ne connaissent pas la question rifaine. Cela nous permet de présenter clairement notre cause afin d'obtenir l'appui international similaire à celui dont bénéficient nos frères sahraouis". Il a relevé qu'il s'agissait de



la deuxième participation du PNR à une manifestation "internationale", après une visite au Parlement de l'Afrique du sud au cours de l'année dernière, où il a rencontré des représentants de partis occupant 70% des sièges au Parlement de l'Afrique du sud. Cette visite avait permis un bon accueil et offert une plateforme pour exposer la cause rifaine, pour obtenir une reconnaissance du Parti national rifain et de sa cause juste d'un peuple sous occupation depuis 1912, d'abord sous le protectorat

espagnol, puis sous la colonisation marocaine". Il a souligné que "la question du Rif est celle d'un peuple déplacé et dépouillé de tous ses droits", relevant que "le changement démographique dans le Rif est en cours depuis des années, et que plus de la moitié du peuple rifain vit en exil, ce qui constitue un crime contre l'humanité". Il a affirmé que "le peuple rifain, pris de liberté et vaincu de la justice de sa cause, considère l'indépendance comme un destin inéluctable".

Liban

Déjà 59 violations du cessez-le-feu par Israël

L'armée israélienne a déjà violé le cessez-le-feu signé avec le Hezbollah à 59 reprises dont 21, samedi. C'est ce qui ressort d'une compilation établie par l'agence de presse Anadolu sur la base des rapports de l'agence de presse officielle libanaise. Selon diverses informations publiées par l'agence, les violations se sont concentrées, samedi, dans les districts de Marjayoun et Bint Jbeil dans le gouvernorat de Nabatiyeh (sud) et les districts de Tyr et Sidon dans le gouvernorat du Sud, et ont varié entre des tirs d'artillerie, des raids de drones, des tirs de mitrailleuses, des incursions, des routes détruites au bulldozer et des incendies et des destructions de voitures. Les violations israéliennes du samedi ont fait 2 morts et 6 blessés, portant le nombre total des victimes au Liban depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu à deux morts et dix blessés. Dans le district de Marjayoun, un drone israélien a mené un raid sur la ville de Rab Thaleen, qui a fait, selon l'agence libanaise, deux morts et deux blessés. Des bombardements d'artillerie ont également été enregistrés sur la ville de Rab Thaleen et sur le "Projet Al-Taybeh", une station de pompage d'eau située dans la ville d'Al-Taybeh. Les forces israéliennes ont utilisé des mitrailleuses pour fouiller les environs des villes de Beni Hayyan et Markaba. Dans la ville de Marjayoun, épicentre du district, l'armée israélienne a tiré un obus d'artillerie et ciblé avec des mitrailleuses plusieurs



quartiers de la ville pour empêcher les habitants d'inspecter leurs maisons et leurs biens. Dans le district de Bint Jbeil, l'armée israélienne a procédé à des incursions dans la ville d'Aitaroun, où les mouvements de ses véhicules et de ses soldats ont été repérés dans certaines zones et quartiers de la ville, alors qu'ils incendaient une voiture. Un char israélien Merkava a également écrasé plusieurs voitures et assiégié quelques familles dans la même ville, avant que le Comité international de la Croix-Rouge n'intervienne pour les évacuer. Toujours à Aitaroun, les soldats israéliens ont érigé des barrières de sable sur plusieurs routes de la localité de Mar al-Abd et rasé les routes de la localité d'al-Matit au bulldozer afin de les détruire. Dans la ville de Shaqra, des citoyens ont rapporté avoir entendu le bruit d'un raid israélien à l'aube à la périphérie de la ville, et la même zone a été sou-

mise à des bombardements d'artillerie intermittents. Dans la ville de Bint Jbeil, au centre du district, des soldats israéliens ont ouvert le feu, depuis leur position à la périphérie de la ville de Maroun al-Ras, en direction de Saraya Bint Jbeil (le bâtiment du gouvernement central de la ville) tandis que des membres de la gendarmerie libanaise y inspectaient les dégâts. Les soldats israéliens stationnés au même endroit ont également mené des opérations de ratissage avec leurs mitrailleuses lourdes vers la ville de Bint Jbeil pour intimider les habitants et les empêcher de rentrer dans la ville. En outre, des soldats israéliens ont tiré à la mitrailleuse sur la ville de Maroun al-Ras. Dans le district de Tyr, un drone israélien a bombardé une voiture dans la ville de Majdal Zoun, ce qui, selon un bilan préliminaire du ministère de la Santé, a fait 3 blessés, dont un enfant.